

Date d'envoi de la convocation : 20 septembre 2019

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 26 du mois de septembre à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20 M. le Maire, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, M. Hervé CAZENAVE, M. Pascale MARZAT, M. Cyrille RENELEAU, Adjoint.

M. Patrick MORISSET, Mme Bénédicte LABBE, Mme Corinne FRITSCH, M. Steve LOZANO, Mme Amandine VIGNERON, M. Joris MONSEIGNE, Mme Brigitte BILLA, M. Denis LAGOFUN, Mme Lydia LESCOMBE, M. Cyril CAMU, M. Jean-Yves MAS et M. Jean-Michel JESUPRET, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 5 Mme Catherine DUBOURG qui a donné procuration à M. Cyrille RENELEAU
M. Alain BERTRAND qui a donné procuration à Mme Alexia BACQUEY
M. Jérémy BOISSON qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET
Mme Anne ESCOLA qui a donné procuration à M. Patrick MORISSET
Mme Tiphaine RAGUENEL qui a donné procuration à M. Jean-Yves MAS

Absent et non représenté : 2 M. Michel BAUER
M. Alexandre DANJEAN

Mme Corinne FRITSCH est élue secrétaire de séance.

N° DL26092019-24 : Modification du tableau des emplois permanents

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération en date du 28 septembre 2017, la Ville de Lacanau s'est dotée d'un nouveau tableau des emplois permanents recensant l'intégralité des emplois de la collectivité. Ce tableau doit être régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution de la structure des emplois. Plusieurs modifications doivent être apportées.

Modification du grade de recrutement de l'emploi de chargé des affaires juridiques et foncières

Le 29 avril 2019 le comité technique a émis un avis favorable la création d'un emploi à temps complet de chargé des affaires juridiques et foncières afin d'anticiper le départ en retraite de la DGA Aménagement et développement du territoire en 2020.

Ce poste a été créé par délibération du 9 mai 2019 sur le cadre d'emploi des attachés à temps complet et à compter du 1^{er} janvier 2020.

Afin de permettre une période de passation plus longue, il est proposé que ce poste soit ouvert dès le 1^{er} octobre 2019 et ainsi d'éviter une perte des compétences et connaissances actuellement détenues par la directrice.

D'autre part et afin d'ouvrir les possibilités de candidatures notamment par voie de mutation, la collectivité souhaite que ce poste initialement ouvert sur le cadre d'emploi des attachés soit élargi également à celui des rédacteurs. La quotité d'emploi reste quant à elle inchangée.

VU l'avis favorable du comité technique en date du 19 septembre 2019,

Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1

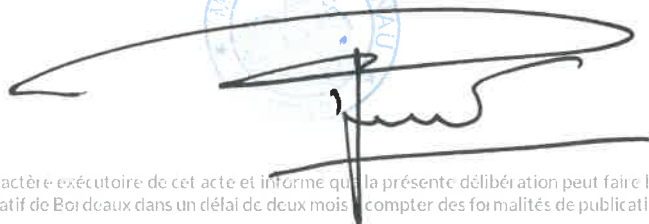
MODIFIE un emploi d'agent de chargé des affaires juridiques et foncières à temps complet ouvert aux agents relevant du cadre d'emploi des attachés (catégorie A) et des rédacteurs (catégories B)

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

Laurent PEYRONDET



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publié le :

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le :

Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20191004-
DL26092019-24-DE
Date de réception préfecture :
04/10/2019